

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Affiché le 05.12.2022

ID: 089-200039642-20221205-95_2022_ANNEXE-AU

Déclaration d'utilisation du vélo et/ou du covoiturage donnant droit au bénéfice du « Forfait mobilités durables »

(Conformément à la délibération n° 95-2022 en date du 24 novembre 2022 du Conseil Communautaire)

Service de ressources humaines	Déclaration sur l'honneur (à remplir par l'agent)
Comics	Je soussigné(e)
Service	Atteste sur l'honneur ☐ Utiliser un vélo mécanique ou assistance électrique pour mes déplacements domicile/ travail ; • Nombre de jours pour l'année 2022.
Domicile	 □ Etre conducteur ou passager en covoiturage pour mes déplacements domicile/ travail. • Nombre de jours
Lieu de travail	Déclare que : ☐ Je ne bénéficie pas d'abonnement de transport public de transport ; ☐ Je ne bénéficie pas d'un abonnement de service public de location de vélo ;
Quotité travaillée année N ¹	 ☐ Je ne perçois pas d'indemnités représentatives de frais pour mes déplacements entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail; ☐ Je ne bénéficie pas d'un logement de fonction; ☐ Je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction sur le lieu de travail;
☐ Oui ; (si oui renseigner la date)	☐ Je ne bénéficie pas d'un transport collectif gratuit entre mon domicile et mon lieu de travail ; ☐ Je ne suis pas transporté gratuitement par mon employeur ;
Montant du forfait mobilité durables ² :	 ☐ Je ne bénéficie pas pour le même trajet d'une prise en charge au titre des frais de déplacement temporaires; ☐ Ces éléments peuvent être confirmés par le service des ressources humaines; ☐ Je tiens à disposition de mon employeur tout justificatif utile d'utilisation effective de covoiturage ou d'utilisation d'un vélo.
Date, signature et cachet du service RH:	Je certifie sur l'honneur d'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.
Signature de l'agent :	Fait à signature de l'agent Le :